



Commune de Mijoux

Rue Dame Pernelle

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 20.03.2026 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 20.03.2026 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents : MM. M. VIALLET. M. ALEXANDRE. P. DARMEY. A. DRUON. C. GROSGURIN. M. HEMONNOT. D. JULLIARD. E. LEE. G. LEGAY

Absents excusés : T. GENIEVRE. (pouvoir donné à G. LEGAY). C. LUCET. (pouvoir donné à P. DARMEY)

Secrétaire de séance : E. LEE

Ouverture de la séance à 19h à la salle des Fêtes de MIJOUX

NUMERO	OBJET	DECISION
2026.012	Fixation du nombre d'adjoints	approuvée
2026.013	Création des commissions et désignation des membres	approuvée
2026.014	Fixation des indemnités de fonction de l'adjoint et des conseillers municipaux délégués	reportée
2026.015	Délégations consenties au maire par le conseil municipal	reportée
2026.016	Approbation de l'avant-projet définitif et de l'estimation financière pour la restauration de la mairie poste et autorisation à solliciter une subvention de la région	approuvée

Mijoux, le 23.03.2026

Martine VIALLET, maire